



Nb de membres en exercice : 64  
 Nb de membres présents : 46  
 Nb de membres votants : 53  
 (dont 7 pouvoirs)  
 Quorum atteint

<b>DELIBERATION N°</b>	<b>2023.06.26/77</b>
<b>CLASSIFICATION</b>	<b>4.1</b>

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### Séance du conseil communautaire du 26 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 26 juin, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire s'est réuni, salle des Fêtes à MONETAY SUR LOIRE, en session ordinaire, sur la convocation, en date du 19 juin 2023, et sous la Présidence de Monsieur Roger LITAUDON, Président.

#### Les Conseillers présents

**Les conseillers titulaires** : Jean-Michel ALLAIN, François ATHAYNE, Marie-France AUGIER, Gilles BERRAT, Aline BONNEAU, Bernard BOURACHOT, Michel BRUNNER, Xavier CADORET, Jean-Luc COLLIN, Eliane DERIOT, Guy FRAISE, Roseline GOURDON, Jean-Louis GUINATIER, Guy LABBE, Christian LABILLE, Françoise LACAUX, Guillaume LACROIX, Jacqueline LAUSTRIAT, Jean-Pierre LECORNET, Roger LITAUDON, Alain LOGNON, Fabrice MARIDET, Jean-Louis MARQUANT, Christelle MARTINET SCHIRCH, Christophe MINET, Jean-Noël MONIER, Yves NOEL, Jean-Louis PERICHON, André PLESSAT, Yves PLOUHINEC, Chantal PROBOEUF, Annie-France POUGET, Henri PUJOS, Michel RAJAUD, Odile REVERET, Christophe RONGET, Marlène SANTOS, Maria SCHNEIDER, Blandine SOCHET, Alain SOUFFERANT, Jean-François TOCANT, Alain VERNISSE,

**Les conseillers suppléants** : Bernard MALBRUNOT représentant Hervé CHOMET, Joël POIX représentant Annie DEBORBE, Elisabeth THEVENOUX représentant Jérôme LASSOT, François JULLIEN représentant Laurent TALON,

#### Les Conseillers absents

**Ayant donné pouvoir** : Patrick AUBEL à Guy FRAISE, Marie-Agnès BONIN à Gilles BERRAT, Léopold GODART à Fabrice MARIDET, Catherine JONET à Roseline GOURDON, Marie-Jo MARGELIDON-FOUQUET à Marie-France AUGIER, Isabelle MOULIN à Aline BONNEAU, Aude PARRET BONMARTIN à François ATHAYNE,

**Absents** : Pascal BAUDELLOT, Christian BONNET, Alain DECERLE, Arnaud DELIGEARD, Geneviève DESVIGNE, Franck FORTIN, Odile FRANCHISSEUR, Jean-Michel GILLARDIN, Louis MERET, Sylvain NAFFETAS, Monique SEROUX,

**Secrétaire de séance** : Annie-France POUGET

**N° 77 - ADMINISTRATION GENERALE - Ressources Humaines - Organisation des services communautaires - Organigramme général**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n° 2022.05.30/62 en date du 30 mai 2022 approuvant l'organigramme général des services communautaires,

**Vu** l'avis favorable à l'unanimité du Comité Social Territorial en date du 20 juin 2023,

**Considérant** que la création et la suppression des emplois communautaires ainsi que la création des services communautaires et leur organisation relèvent des attributions de l'assemblée délibérante,

**Considérant** les enjeux en matière de développement économique pour répondre aux enjeux d'attractivité du territoire,

**Considérant** les enjeux et besoins en matière de petite enfance dans l'objectif de dynamiser le territoire ;

#### **Il est exposé :**

L'organigramme constitue une représentation schématique des liens et des relations fonctionnelles, organisationnelles et hiérarchiques qui existent au sein d'une organisation.

Outil de management et de communication, il traduit l'organisation et la coordination des moyens et des activités communautaires et évolue en fonction des besoins nécessaires à la mise en œuvre des politiques publiques.

**Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :**

**- d'approuver l'organigramme général des services communautaires tel qu'il est présenté en pièce jointe à la présente délibération.**